



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 21 mai 2019**

2019-03-18

*Date d'affichage : 24 mai 2019*

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 18

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-neuf, le 21 mai 2019

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 15 mai 2019

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

**Ardon** : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

**Jouy-le-Potier** : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

**La Ferté Saint-Aubin** : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,  
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique  
THÉNAULT, M. Dominique DESSAGNES, M Jean-Frédéric OUVRY

**Ligny-le-Ribault** : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS

**Ménéstreau-en-Villette** : M. Eric LEMBO

**Sennely** : M. Pierre HENRY

**POUVOIRS** : M. Bertrand DAUDIN à M. Dominique THENAULT, Mme Véronique DALLEAU à M. Stéphane  
CHOUIN, Mme Marie-Annick VATZ à M. Eric LEMBO, Mme Nicole BOILEAU à Mme Constance de PÉLICHY,  
Mme Jocelyne BACHMANN à Mme Elysabeth CATOIRE, Mme Stéphanie CHARRON à M. Hervé  
NIEUVIARTS, M. Jean-Jacques BOUQUIN à M. Pierre HENRY, M. Bernard GILBERT à M. Jean-Paul ROCHE,  
Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Avis sur le projet de PLU d'Orléans**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de PLU de la ville d'Orléans présenté par Orléans Métropole,

Le Conseil municipal d'Orléans a prescrit en 2016 la révision de son PLU. Le conseil métropolitain a arrêté le  
projet de PLU de la commune d'Orléans lors de sa séance du 28 février 2019. Les objectifs de cette procédure  
sont :

- D'adapter le document aux évolutions intervenues depuis son élaboration,
- D'ajuster les servitudes
- Et de maintenir la compatibilité avec les autres documents de planification.

Le projet de PLU fera ensuite l'objet d'une enquête publique.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

EMET un avis favorable sur le projet de PLU de la commune d'Orléans élaboré par Orléans Métropole.

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE